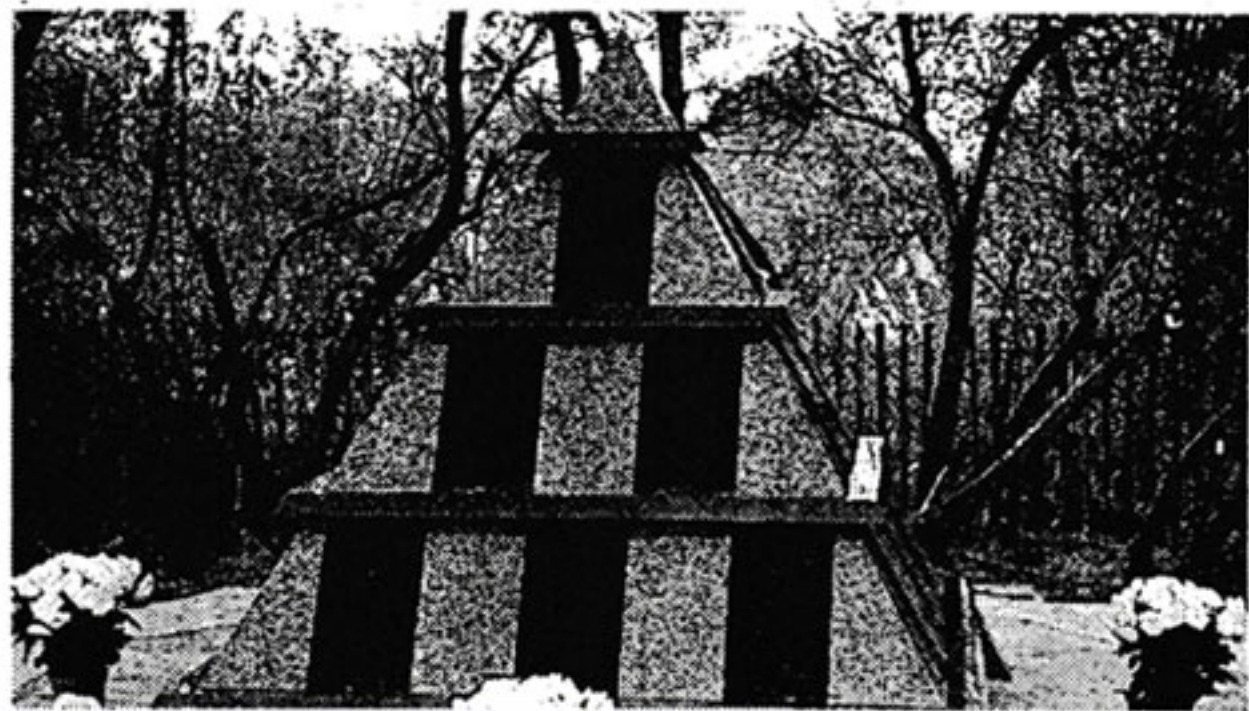


LA GRANDE-MOTTE

Un colombarium au cimetière



Une pyramide pour abriter le columbarium

■ L'église catholique ayant levé l'interdiction de crémation en 1963, les églises protestantes autorisant la crémation depuis 1898, et certaines religions admettant également le fait que le corps puisse être transformé en cendres grâce à des équipements spécialement conçus à cet effet, de plus en plus de personnes expriment le souhait d'être incinérées après leur mort.

C'est notamment le cas à la Grande-Motte où la municipalité a déjà enregistré une vingtaine de demandes d'administrés désirant obtenir une concession au columbarium.

Ce monument, en forme de pyramide, comprenant des

cases destinées à recevoir des urnes cinéraires, vient d'être installé au cimetière et il a été inauguré en toute simplicité en présence du président régional des associations crématisistes du Languedoc-Roussillon, M. Marti, et du maire, Serge Durand, accompagné d'élus.

Par vote du conseil municipal du 6 novembre, la durée des concessions a été fixée à 50 ans renouvelables et les tarifs fixés à 7 200 F TTC (une urne), 10 800 F (deux urnes) et 14 350 F (trois urnes). 52 cases sont aujourd'hui disponibles et les personnes intéressées peuvent en faire la demande auprès du service du cadastre à la mairie, 04.67.29.03.03.

Columbariums et aménagement paysager redessinent les cimetières

La Toussaint est toujours une période d'intense activité dans les cimetières dont l'image semble immuable. Et pourtant... l'approche du troisième millénaire, peu à peu, marque de son empreinte ces lieux d'éternité.

Les cimetières restent des espaces tranquilles épargnés par la fébrilité de la vie moderne. Témoins muets des générations disparues dont les noms ont été gravés dans la pierre des monuments. Mais aujourd'hui l'urbanisation forcée jette son ombre sur les cimetières où les places se font plus rares. Aux extensions parfois impossibles, l'installation de columbariums semblent être la solution. D'autre part, la crémation est entrée dans les mœurs et souligne le changement des mentalités.

Pour Richard Thomas, tailleur de pierre hagondangeois et héritier d'un savoir-faire familial transmis depuis 1898, « les choses ont bien changé. Dans le temps, dit-il, les monuments funéraires constituaient 100 % de l'activité des tailleurs de pierre. Aujourd'hui, ce n'est bien sûr plus le cas. Nous avons été obligés de nous diversifier face à la concurrence des pompes funèbres qui se sont lancées dans la fourniture de monuments funéraires. »

A côté des grosses stèles (pour la Sainte-Barbe par exemple) le mobilier urbain et la décoration de bâtiment, le funéraire ne représente plus qu'une part réduite de son activité. Mais dans ce domaine, il a su relever le défi grâce à la création d'un columbarium en forme de pyramide et protégé par un brevet. « Ce columbarium, cela fait longtemps que je l'ai créé, mais sa réalisation était coûteuse. J'ai finalement réussi à le concevoir de telle sorte que "les chutes" soient aussi utilisées. Le coût est ainsi devenu tout à fait correct et il peut être fait en série. »

Expression personnelle

« Je dessine beaucoup, explique Richard Thomas, en essayant d'exprimer dans la forme et le style du monument le sentiment du client. Les gens qui s'adressent à nous cherchent quelque chose de différent de ce qui existe dans les catalogues. La pierre peut être associée à du laiton par exemple. Et contrairement à ce qu'on peut penser, ce n'est pas forcément plus cher, car notre structure est très légère. Nous travaillons seulement à deux professionnels et c'est ma femme qui assure le service au magasin. »

En plus d'une formation de tailleur de pierre et de graveur, et un passage aux monuments historiques à Paris, Richard Thomas a acquis les lettres de noblesse du métier en travaillant très jeune aux côtés de son père et de son oncle

dans les Vosges. « Mon oncle allait encore il n'y a pas longtemps en Afrique ou en Suède pour choisir les blocs de granit. Les artisans marbriers collaborent maintenant entre eux pour pouvoir disposer de granits venant du monde entier et offrir un vaste choix à leur clientèle. »

Un granit intact

Les marbriers utilisaient auparavant principalement le granit venant des Vosges et du Tarn. Aujourd'hui les produits d'importation sont nombreux avec des granits suédois, du Brésil et de l'Inde, « un pays d'où arrive des monuments funéraires tout prêts et à bas prix, mais la qualité du travail n'est pas comparable », estime Richard Thomas. « Le granit est difficile à travailler. C'est une pierre noble et dure et déjà vient sa fragilité car elle casse. Mais un monument en granit sera toujours intact dans deux cents ans. D'origine volcanique, le granit ne gèle pas, contrairement au marbre. Les gens confondent souvent les deux types de pierre. En effet, le granit moulu de nos régions présente un aspect très funéraire alors que la mode profite depuis une quinzaine d'années, aux granits veinés d'origines étrangères qui ressemblent aux marbres. »

Lente évolution

L'architecture des cimetières et des monuments funéraires épouse les us et coutumes de chaque région et les impératifs liés au sol. Dans les contrées où la terre est rocheuse, les monuments funéraires sont surélevés. Dans l'Est les morts sont enterrés et les monuments souvent réalisés en une seule pièce ou avec le moins de joints possible à cause du gel.

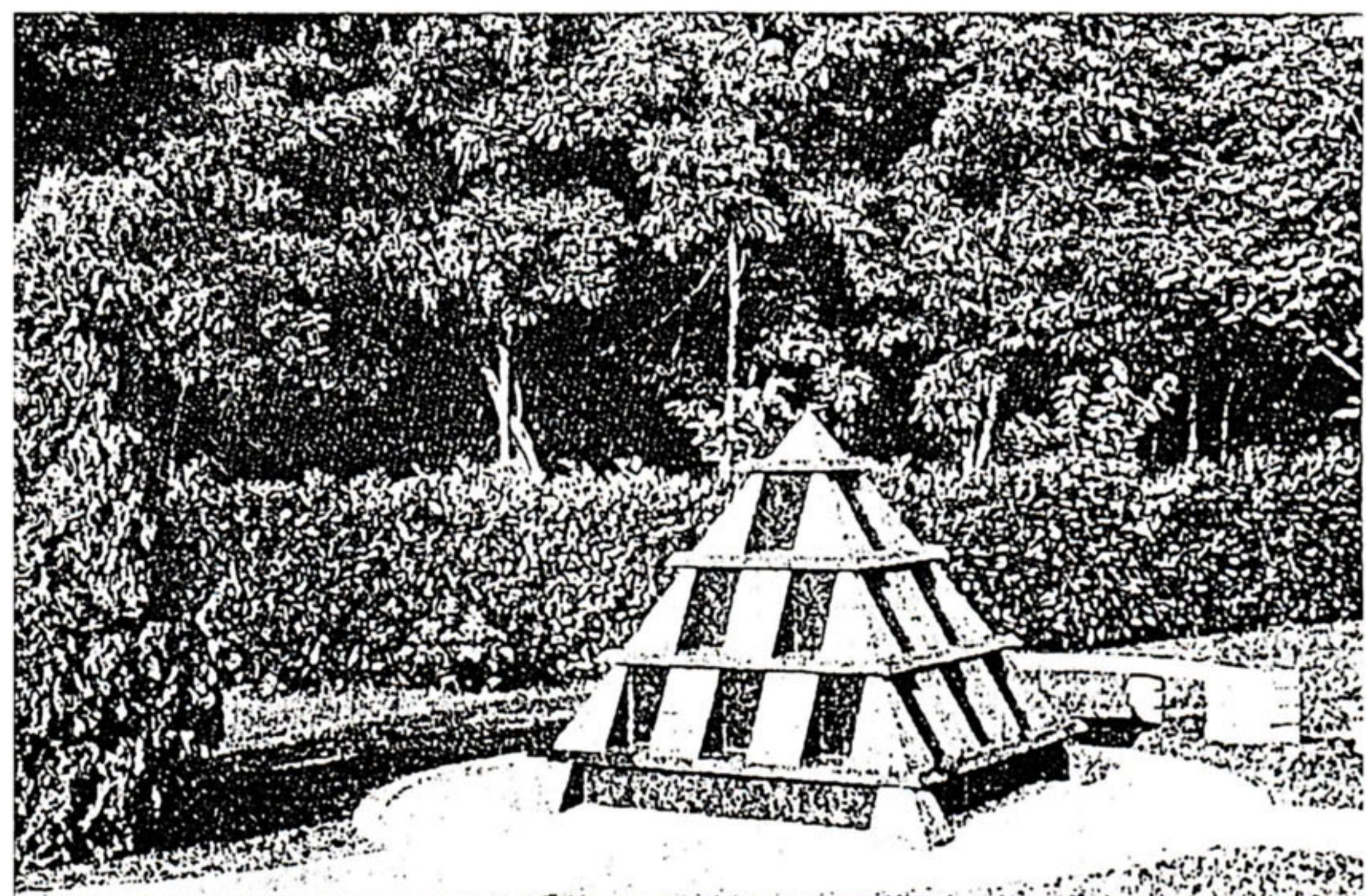
L'introduction des columbariums semble préparer tout doucement à la mise en place de cimetières paysagers. Les rangées de tombes font place à des espaces de verdure où ne sont posées que des stèles. « En Allemagne par exemple il n'y a pas de tombes imposantes, mais des stèles très ouvragées, très sculptées où on retrouve le travail personnel de l'artisan », reprend Richard Thomas.

A l'époque où les familles se dispersent de plus en plus, l'entretien des tombes constituent souvent un problème. Mais il faut bien reconnaître que c'est à l'occasion de la Toussaint que nombre de familles se retrouvent.

M.-Ange MORELLATO.

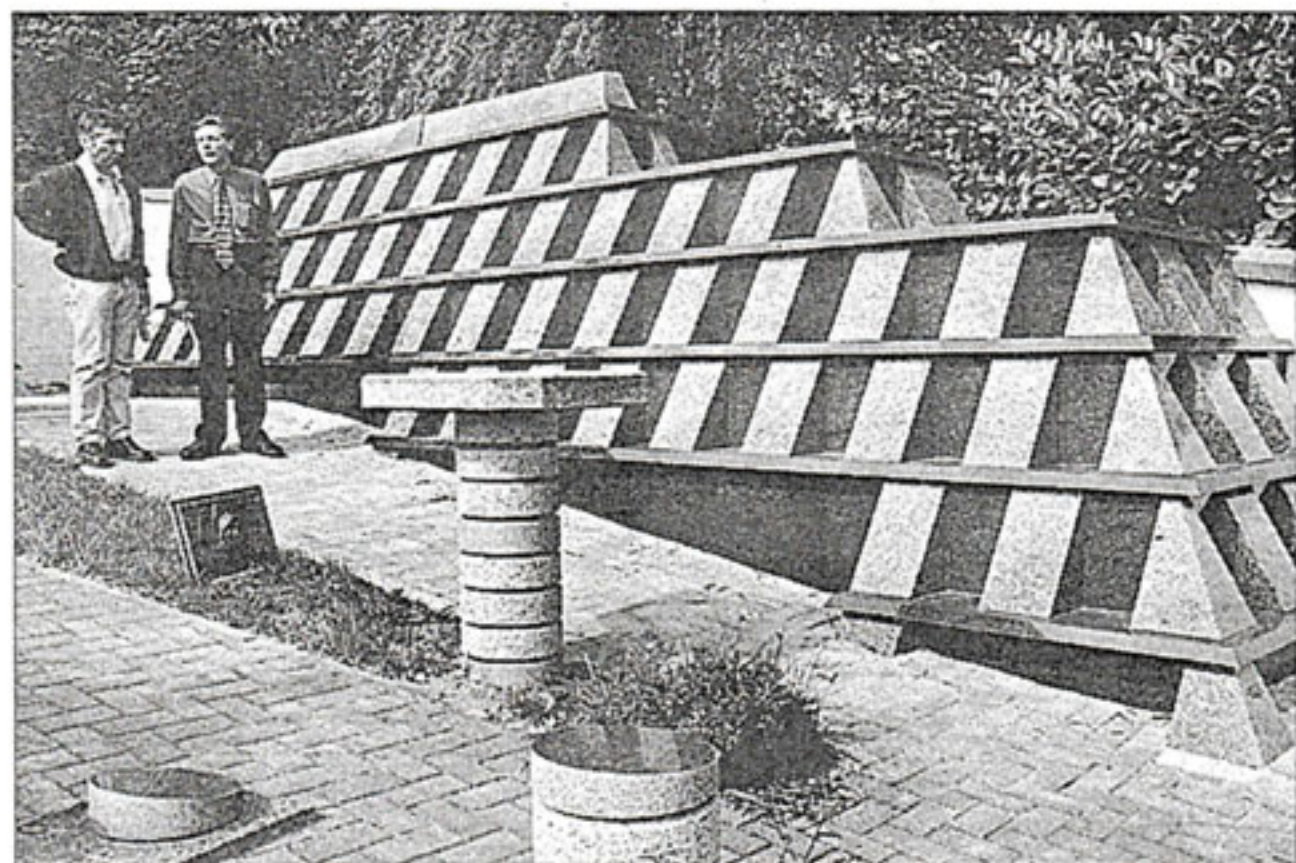


Dans les années cinquante, le tailleur de pierre travaillait encore l'arrondi des stèles entièrement à la main.



Un columbarium en forme de pyramide qui symbolise la montée vers le ciel préfigure les cimetières paysagers.

Extension du columbarium



L'extension du nouveau columbarium comporte cinquante-sept cases sur plusieurs niveaux, sa réalisation a coûté 208 700 F HT.

Devant une forte demande des familles dont les défunts ont exprimé le souhait avant leur décès de se faire incinérer, la Municipalité a réalisé une extension du columbarium, au cimetière de la rue de Fameck. Cette seconde tranche a été construite perpendiculairement au précédent. Comme "l'ancien" columbarium; il a été construit en granit rose d'Alexandrie et clarté noire d'Afrique. Il comporte cinquante-sept cases, alors que le premier, réalisé en juin 1996 n'en comptait que vingt-six. Le coût de réalisation est de 208 700 F HT.

« Ces travaux ont été confiés à la même entreprise de marbrerie qui a réalisé le premier columbarium pour assurer une continuité dans l'ensemble des constructions », a expliqué Patrick Vergerio, l'adjoint responsable de la commission travaux neufs. Il est bon de rappeler que le long du jardin des souvenirs se trouvent également des sépultures évolutives selon le principe dit du "totem". Ces sépultures de forme cylindriques, très peu utilisées il est vrai, permettent de recevoir verticalement une urne ou plusieurs. Un modèle d'exposition est en place. La réception des travaux a été faite par M Vergerio qui ne cache pas sa satisfaction devant cette belle réalisation.

Malgré le vent glacial, beaucoup de monde au cimetière

L'espace cinéraire, inauguré et béni

Même s'il est arrivé en retard, le député est venu, tout comme les maires des communes voisines ou leurs représentants, par sympathie pour les élus de Cousolre, mais aussi pour voir. Monsieur le Curé était là, lui aussi, ainsi que plusieurs dizaines de personnes, des gens curieux de découvrir le nouvel équipement.

Alors que vent glacial balayait la plaine et le cimetière de Cousolre, plusieurs dizaines de personnes étaient donc réunies, dimanche, sur le coup de midi, pour assister à l'inauguration du... columbarium. Un événement pour la petite ville frontalière, qui fait en l'occurrence figure de précurseur. Il est relativement rare, en effet, dans le monde rural, que l'on offre à la population la possibilité de se faire incinérer. Et Cousolre l'a fait.

« De plus en plus de gens s'intéressent à la crémation », a indiqué Maurice Boisart, l'adjoint au maire, à l'origine de cette création. « 62 212 crémations en 1995, soit 6812 de plus qu'en 1994 », a-t-il précisé, lui le responsable du cimetière, avant de souligner que la construction du co-



La municipalité a estimé que le temps était venu de créer un espace cinéraire, un lieu qui ne soit pas laid et qui permette aux familles de se recueillir, parmi les cendres dispersées.

lombarium correspond « à un état d'esprit et non pas à une mode ».

La bise transperce les corps, mais l'assistance a la tête dans les nuages et le regard braqué sur le monument en marbre, œuvre d'un artisan du pays. Comme pour perpétuer une tradition. De forme pyramidale, tel le monument funéraire pharaonique, le columbarium, du type « Alexandrie », offre la possibilité d'utiliser ses quatre faces; il est doté de vingt-deux cases pouvant accueillir quarante-six urnes. Par ailleurs,

et pour compléter l'espace funéraire, la commission municipale du cimetière a également créé un jardin du souvenir et une table de recueillement, au cœur d'un espace vert réalisé par les ouvriers de la ville. La crémation, elle, se fera, dans d'autres lieux.

Jean Hénaut, maire de Cousolre, a livré toutes ces informations pratiques à son auditoire. Il a rappelé combien « ce petit chef-d'œuvre, nous ramenait à la réalité ». Avant de préciser, ce faisant, que l'ensemble revient à quelque 146 000 F,

et qu'après versement de la dotation globale de fonctionnement et récupération de la TVA dans deux ans, le prix de revient - et c'est ce qui sera demandé aux familles ! - s'élève à 2 000 F par emplacement d'une urne et ce pour une concession à perpétuité.

Le curé de la paroisse est alors entré dans le cercle et le livre des bénédictions à la main, il a rempli son office. L'assemblée s'est recueillie, certains ont prié. A la mairie, tout le monde a levé ensuite le verre de l'amitié « Santé ».

Un columbarium à Cousolre -

chef-d'œuvre réalisé de main de maître
par un artiste en la matière.

Merci Richard Thomas d'avoir si
bien marié la pierre et le travail
du marbre par nos ancêtres. -

Le Maire

Jean Hénaut

Les nouveaux aménagements du cimetière

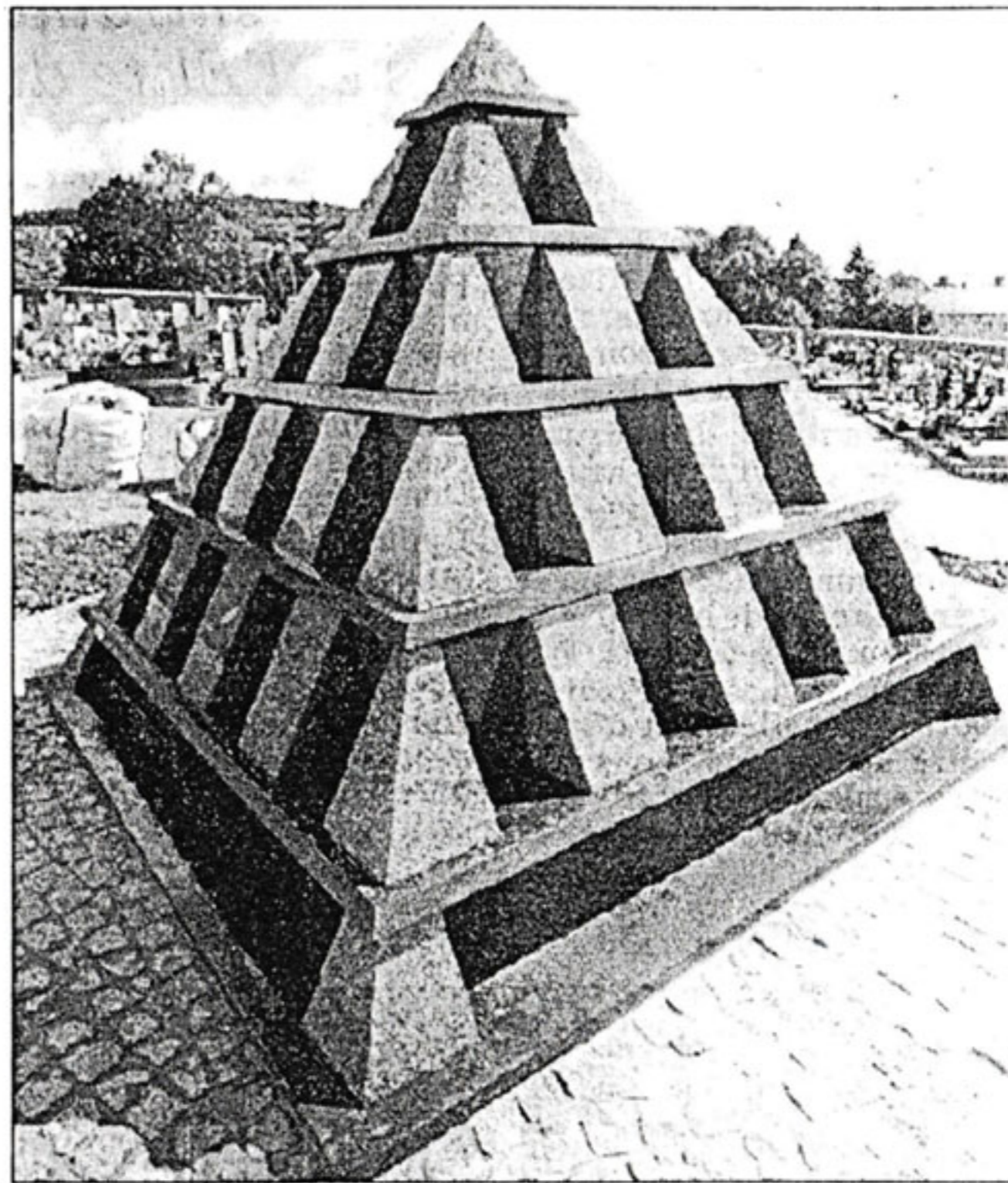
La toute première tranche d'aménagement de la partie la plus récente du cimetière communal est en passe de se conclure. Suite logique d'une réflexion menée en son temps par l'équipe de Gérard Léonard, cette dernière vient de se traduire par l'édification d'un columbarium destiné à recevoir une centaine d'urnes funéraires. « C'est le second du genre » explique-t-on en mairie. « Il devenait impératif de répondre à l'attente des familles mais également à ce nouveau style d'inhumations que représente la crémation et dont les chiffres sont désormais en constante augmentation. Dans la foulée, nous avons par ailleurs décidé d'établir 170 concessions traditionnelles. Logiquement, ces dernières permettront de franchir sans encombre le cap de la prochaine décennie. En revanche, nous sommes conscients que ce columbarium ne saurait dépasser, avant d'être complet, le cap des 5 années. C'est pourquoi nous procéderons, en fonction des nécessités du moment, au lancement d'une seconde phase de construction du même type.

Certainement dans les trois ou quatre années à venir ».

Quel profil ?

Ce columbarium, désormais opérationnel, se distingue par sa forme pyramidale dans laquelle sont inclus 40 emplacements pouvant recevoir, selon la grosseur des urnes funéraires, une centaine d'entre elles. Par ailleurs, deux autres cases de grande capacité, l'une destinée à un dépôt provisoire, la seconde ayant vocation de « case commune » partagent la base de cette pyramide.

Les travaux, entamés au début juillet, viennent de se terminer pour la partie gros œuvre. Ne reste plus que l'aménagement paysager à réaliser, opération devant se dérouler dans le courant de l'automne prochain. Une stèle et l'aménagement du jardin du Souvenir viendront parachever ce programme sobre et original. Quant au coup de cette opération, il s'élève à 235.000 F. Tous renseignements quant aux conditions d'attributions de ces cases funéraires, peuvent être obtenus en mairie.



Une réalisation sobre et homogène.

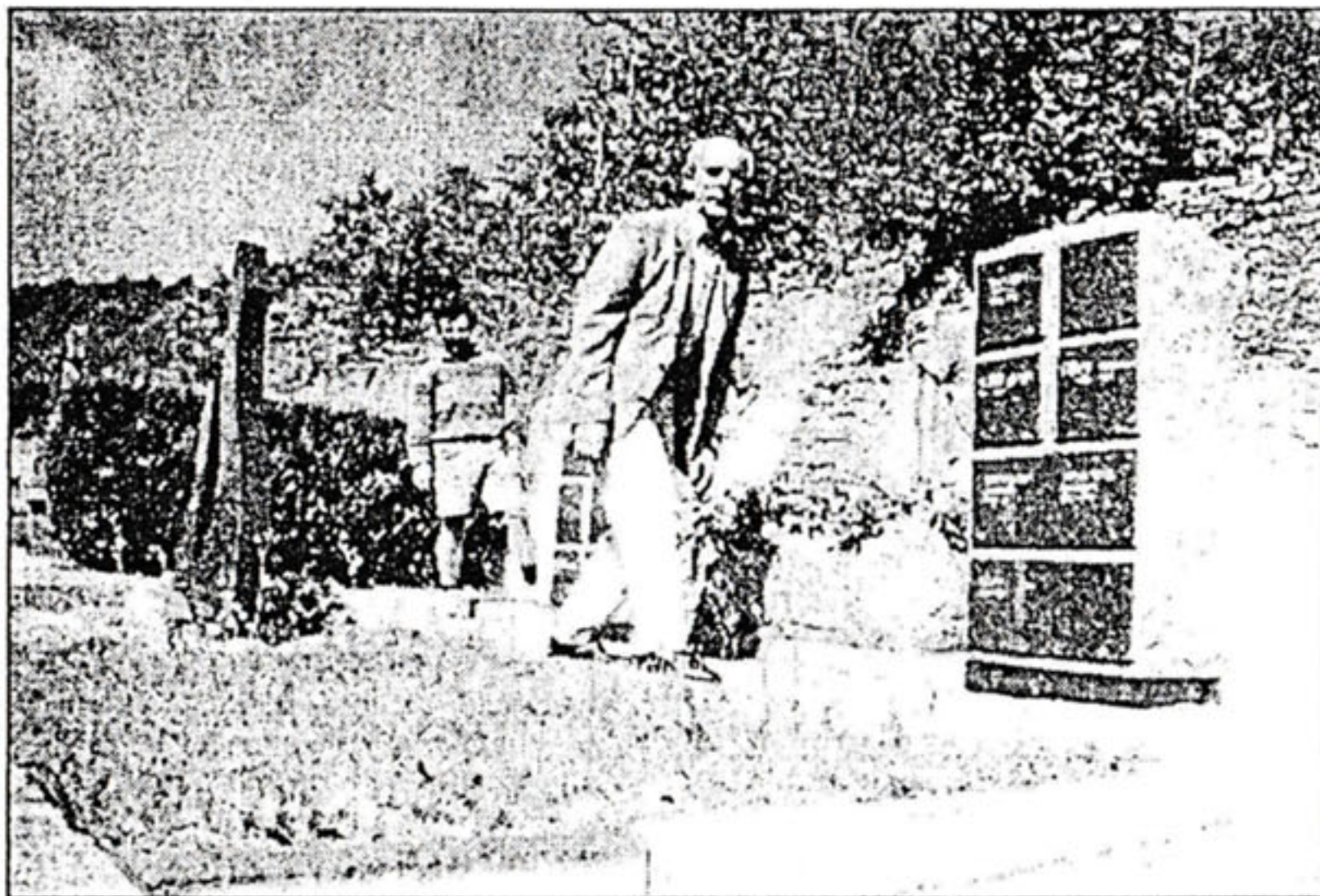
Aménagement du cimetière

Déplacé depuis 1926 sur la Route de Villey St Etienne, le cimetière de la commune a pour singularité d'être en espaliers.

Il possède depuis un peu plus de deux ans, deux columbariums qui répondent à plus de quarante pour cent aux nouveaux souhaits en général d'inhumation de la population.

Déjà occupées ou réservées à l'achat, les huit cases des deux columbariums se sont avérées nettement insuffisantes pour Liverdun.

La mise en place, il y a quelques jours par la municipalité de deux nouvelles stèles comportant six places simples et deux doubles en granit rose de la Clarté (originaire de Bretagne) et aux portes en granit noir d'Afrique s'est imposée très rapidement. Jean Troglic adjoint au maire, responsable du dossier, en a pro-



Deux nouveaux columbariums.

fité pour faire aménager le long du mur droit du site, à hauteur de l'espace réservé aux columbariums, des escaliers de six marches, afin de rendre l'accès au site plus aisé pour les personnes âgées. Un

banc complétera l'aménagement du site.

D'un coût de 29.000 F, la réalisation a été exécutée par l'entreprise Thomas de Metz. Cette entreprise familiale mosellane exerce cette activi-

té depuis cinq générations. Elle vient de réaliser pour le cimetière de la commune de St Max, une très originale et imposante pyramide de granit.

De nombreux travaux

Avec ce nouvel aménagement, la municipalité a souligné son intention de prendre cas de la dernière demeure des Liverdunois et d'accéder à leurs souhaits. Il y a quelques mois à peine, d'importants travaux de restauration et de réhabilitation du cimetière avaient été engagés.

Les colonnes et la grille de la porte d'entrée étaient restaurées. Des travaux concernant l'ossuaire demeurent dans les dossiers. Malgré la réfection l'an passé des marches de cette bâtisse, elle reste dans un bien triste état.